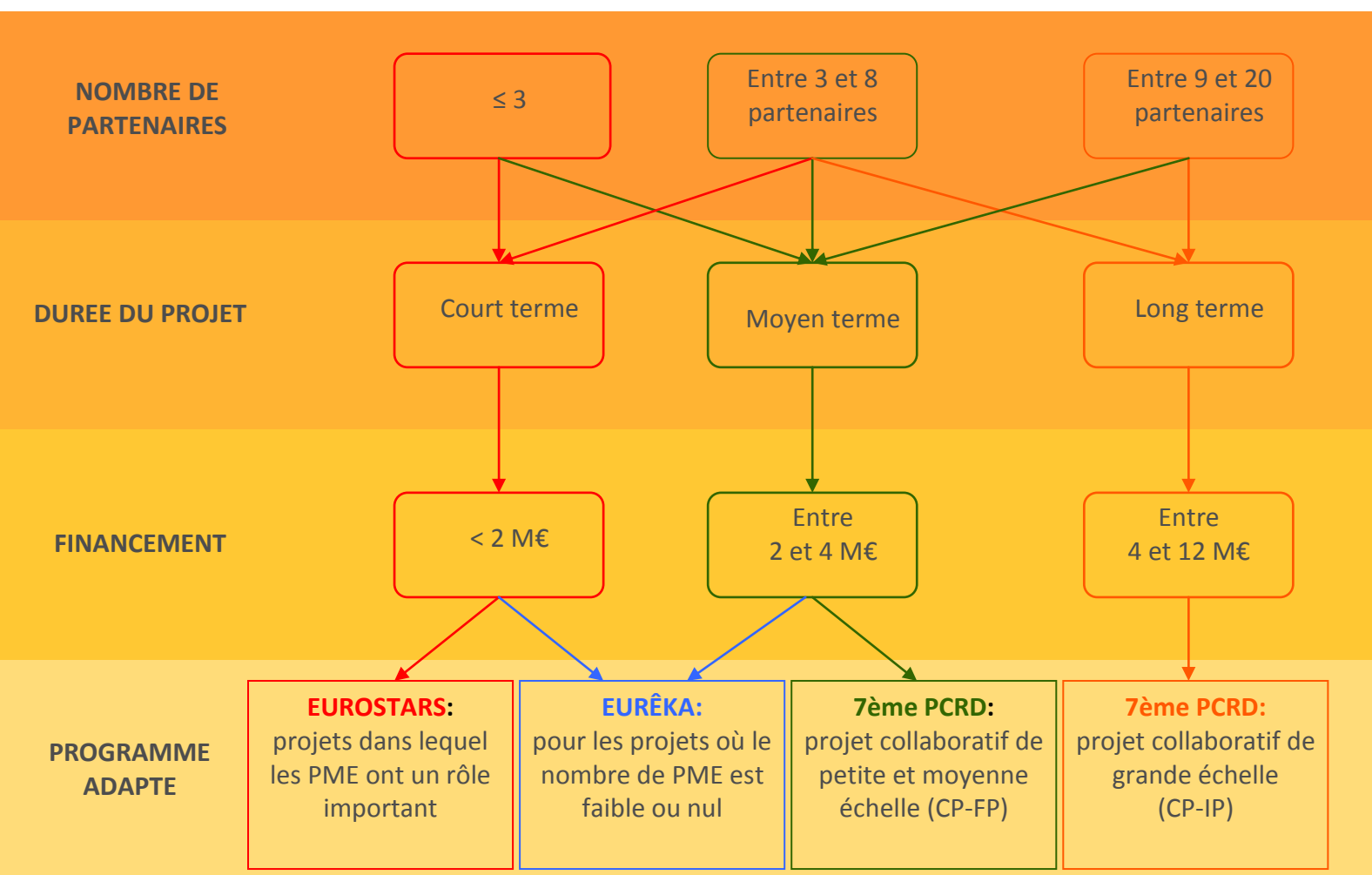


Un projet... quel programme européen?



Informations complémentaires:

- ⇒ Un projet **Eurêka** peut être soumis à n'importe quel moment de l'année. Après soumission, le délai de lancement du projet est de 6 mois.
- ⇒ **Eurostars** lance 2 AAP par an, les dates de clôtures étant mars et septembre. Le contrat final sera conclu dans les 4 mois suivant la soumission de votre dossier. Une fois signé le projet peut commencer.
- ⇒ Les AAP du **FP7** se font en juillet (tous les ans) pour leur écrasante majorité. Après soumission, le délai de lancement du projet est de 14 mois en moyenne. Le taux de succès l'année dernière était de 24,7 % pour les participants français à la thématique transport de surface. Il est important de consulter les programmes de travail, car quelques appels sortent en septembre et en mars.